

**1<sup>ère</sup> DELIBERATION DE LA SEANCE DU 01 août 2024  
à 20 HEURES 30**

**Matière de l'acte : 1.COMMANDE PUBLIQUE**

**Sous-matière de l'acte : 1.6 Actes relatifs à la maîtrise d'œuvre**

Nombre de membres : 15  
En exercice : 15  
Présents : 12  
Votants : 15

Date de convocation :  
le 24 juillet 2024

L'an deux mille vingt-quatre,  
Et le jeudi premier août à vingt heure trente,  
Le Conseil Municipal de la commune de CAVILLARGUES (Gard), dûment convoqué,  
s'est réuni en session ordinaire, conformément au Code Général des Collectivités  
Territoriales (article L 2121-7 et suivants) au nombre prescrit par la loi, dans le lieu  
habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent NADAL, Maire.

Etaient présent(e)s : NADAL Laurent, GAS Joëlle, FANTON Pascale, LAVASTRE Norbert,  
REBOULET Franck, TOLETTI Patrick, DOSE Nathalie, JUSTAMOND Mireille, FRAC  
Valérie, MATHIEU Pierre, JALLIFFIER-ARDENT Catherine, BERTRAND Michèle.

Etaient absent(e)s excusé(e)s : PLUTINO Antoine excusé procuration NADAL Laurent,  
FRENE Eric excusé procuration à LAVASTRE Norbert, ARNAUD Jérôme excusé procuration  
GAS Joëlle.

Mme BERTRAND Michèle est élue à l'unanimité secrétaire de séance par le Conseil  
municipal.

**Objet : Choix des entreprises – MAISON DE SANTE PLURIDICHIPLINAIRE - MSP**

Monsieur le Maire rappelle, au Conseil Municipal qu'un marché pour le lot 11  
Electricité-courant faible a dû être repasser, suite à la résiliation de l'entreprise ayant  
été choisi lors du précédent appel d'offre concernant la construction d'une maison de  
santé pluridisciplinaire, d'une pharmacie et d'un cabinet de kinésithérapie, situé à  
CAVILLARGUES,

Cette procédure a permis à toutes les entreprises le souhaitant de candidater. Cinq  
candidatures ont été réceptionnées et analysées au regard des critères qui avaient été  
énoncés dans le règlement de consultation.

Après la commission d'appel d'offre du mardi 30 juillet 2024 en mairie dument  
convoquée le lundi 22 juillet 2024.

Après étude des dossiers et analyse des offres technico-commerciales du MARCHE  
N°24CMSP01b. Cinq offres ont été analysées.

Dans le cadre de la consultation des entreprises pour le MARCHE N°24CMSP01b  
Marché de construction d'une maison de santé pluridisciplinaire située à  
CAVILLARGUES (30) 20 chemin des Camps et sur la base du lot 11 du marché.

« Conformément à l'article Article L2194-1 du code de la Commande publique, la Commune de Cavillargues agit en tant que représentant d'un groupement de commandes constitué de la Mairie de Cavillargues, des pharmaciens de la commune ou toute société s'y substituant et du kinésithérapeute ou toute société s'y substituant. », la commission d'appel d'offre, sous la présidence du Maire, conformément à la délibération 2020/025 s'est réunie à Cavillargues, en vue de procéder à l'analyse des offres réalisée par le maître d'œuvre Adrien CARBOU d'ATOIT ARCHITECTURE.

5 plis ont été déposés sur la plateforme des marchés publics de la plateforme du conseil Départemental, dans les délais fixés dans l'annonce.

Monsieur le Maire rappelle que la présente consultation résulte d'un abandon du titulaire de la précédente consultation pour le lot 11 Électricité - Courant Faibles du marché 24CMSP01. L'estimation du lot 11 du bureau d'étude s'élève à 72 000 € HT soit 86 400 € TTC et la consultation correspondante a été lancée le 26 juin 2024 sur la plateforme des marchés publics du Conseil Départemental.

Monsieur le maire précise que la date de remise des offres était fixée au vendredi 19 juillet 2024 à 12 h.

L'ouverture des plis a eu lieu le 19 juillet 2024 à 14 heures en mairie en présence du maître d'œuvre, Adrien CARBOU d'ATOIT ARCHITECTURE afin de débiter l'analyse des offres.

Le maître d'œuvre a présenté à la commission d'appel d'offre son rapport d'analyse et les propositions d'attribution pour le lot 11 en mairie le mardi 30 juillet 2024 à 20 heures 30 (16 dossiers ont été retirés et 5 offres ont été déposées.)

Monsieur le Maire présente les résultats de la commission d'appel d'offre et propose l'attribution des lots comme suit :

**Lot 11 : Électricité - Courant Faible pour 66 707.96 € HT à l'entreprise SAS SERPOLLET OCCITANIE, 61 les ateliers de Baron 30700 BARON (30)**

## Bilan

<b>SOLUTION DE BASE</b>						
Lot N°	Désignation	Montant estimation maîtrise d'œuvre (date de valeur septembre 2021)	Proposition Maîtrise d'Œuvre	Entreprises mieux disantes	Montant entreprise mieux disante	Dépassement entre montants estimation et entreprise mieux disante
11	Électricité - Courant Faibles	72 000,00	A attribuer	SAS SERPOLLET OCCITANIE	66 707,96	- 5 292,04
	<b>Total travaux H.T.</b>	<b>72 000,00</b>			<b>66 707,10</b>	<b>-5 292,04</b>
	T.V.A. à 20 %	14 400,00			13 341,59	-1 058,41
	<b>Total travaux T.T.C.</b>	<b>86 400,00</b>			<b>80 049,55</b>	<b>-6 350,45</b>

Le Conseil Municipal décide, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **APPROUVE** l'avis favorable commission d'appel d'offres sur l'attribution du marché
- **Lot 11** : Électricité - Courant Faible pour 66 707.96 € HT à l'entreprise SAS SERPOLLET OCCITANIE de 30700 BARON
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire pour la signature du marché et les pièces y afférentes.

Ainsi fait les jour, mois, an susdits.

**Le Maire,  
Laurent NADAL**

**Certifiée exécutoire**  
**Publiée ou notifiée le : 21/08/24**



Envoyé en préfecture le 02/08/2024
Reçu en préfecture le 02/08/2024
Publié le
ID : 030-213000763-20240801-D2024_035_1-DE